

# Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

## Monsieur PAUL DOUMER

*Président de la République est mort assassiné le 6 Mai 1932*

Il y a un an, nous nous félicitons de voir appelé à la plus haute charge de l'Etat, Paul DOUMER, l'un de nos adhérents de la première heure, qui eut tant d'aimable sollicitude pour notre œuvre. Un an ! et maintenant c'est avec la plus profonde douleur où nous a plongé le crime abominable qui a révolté la conscience universelle, que nous pleurons Paul DOUMER, Président de la République, mort pour la France le 6 Mai.

Dans le livre qu'il publia en 1906, "Livre pour mes Fils", Paul DOUMER écrivait "Plus que jamais, à l'heure où apparaît le péril, il faut aimer la Patrie d'un amour ardent, passionné et jaloux. Il faut l'aimer jusqu'à lui tout sacrifier, ses biens, sa vie, ses enfants".

Paul DOUMER a consacré au service de la Patrie tout son temps, son intelligence et son labeur constant. A l'heure du péril, il lui a donné quatre de ses fils. Il vient maintenant de lui donner sa vie. Le programme de 1906 est réalisé. Le calme,



*Monsieur Paul Doumer ranime la Flamme le 13 Juin 1931*

Cliché Malorey

si reposant de la belle figure de cire du Président sur son lit de mort, provenait certainement de la satisfaction de cette haute conscience d'avoir accompli tout son devoir.

"La mort n'est rien si elle est utile" avait-il écrit. La sienne a eu cette utilité suprême de rapprocher les Français divisés quelques instants auparavant, dans une même indignation et dans une même pieuse et digne émotion. En tombant sous les coups de l'assassin, Paul DOUMER a refait l'union nationale qui était sa grande préoccupation de Chef de l'Etat parce qu'il comprenait qu'elle était indispensable à la sauvegarde de la France. Et non seulement sa mort a réuni les Français dans la même tristesse, mais toutes les Nations étrangères faisant cortège à sa dépouille, lui ont apporté l'hommage auquel ce grand Français pouvait être le plus sensible car il attestait la grandeur de la France immortelle. Et l'on se demande ce que cette foule innombrable qui, spontanément, a défilé jour et nuit dans les salons de l'Elysée où pendant quelques heures encore Paul DOUMER appartenait à la terre, et qui s'écrasait ensuite sur le parcours du cortège funèbre, admirait le plus, le grand homme politique, le grand colonial, ou le grand Français, ou tout simplement l'admirable père de famille qui a su exercer cette fonction dans le sens même où l'entendaient les Romains.

Nous nous inclinons très respectueusement et bien tristement devant la grande douleur de Madame Paul DOUMER qui a gravi un si rude calvaire où furent immolés successivement quatre de ses fils et son époux morts pour la France, et nous prions cette Française héroïque d'agréer l'assurance que notre association unira toujours dans le même souvenir pieux les quatre combattants et leur père, lui aussi mort pour la Patrie.

L'ASSOCIATION DU SOUVENIR "AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE"

# PAGES D'HISTOIRE

## LE 1<sup>er</sup> CORPS D'ARMÉE EN CHAMPAGNE

Depuis le 9 décembre 1914, le 1<sup>er</sup> Corps se trouvait au repos dans la région de Fère-en-Tardenois-Branscourt, au sud de l'Aisne; après dix semaines environ de séjour pénible et marqué par de durs combats dans les Secteurs du Godat et de Pontavert, de Soupir et de Chavonne, l'on se préparait à étudier pratiquement une instruction sur l'emploi des grandes unités exigeant des troupes de se remettre à l'entraînement, à la marche et à la manœuvre, lorsque, dans la journée du 11, le général Franchet d'Esperey, alors Commandant de la V<sup>e</sup> Armée, au cours d'une de ces visites qui étaient un réconfort pour les visités, prévint officieusement le Commandant du C. A. d'avoir à s'attendre à être enlevé prochainement pour une nouvelle destination.

« Est-ce pour vous accompagner en Serbie ? »

— Je n'en sais pas plus que vous, mon cher, mais il est malheureusement peu probable que nous allions bientôt dans les Balkans ! »

Le lendemain, le lieutenant Helbronner, officier d'ordonnance du Général d'Esperey, remettait en secret au Général Commandant le 1<sup>er</sup> C. A., l'ordre de réunir autour de Damery tous les éléments montés du Corps d'armée. Aux questions diverses relatives à la destination ultérieure, cet officier qui, se définissant lui-même, disait qu'il n'était que le facteur de la pensée de son chef, répondait qu'il n'en savait rien; le Prince de Monaco qui, comme Capitaine de Chasseurs d'Afrique, servait en ce moment à l'Etat-Major de la V<sup>e</sup> Armée, observait la même discrétion en apportant les ordres de mouvement par voie ferrée, dès le lendemain.

S'embarquer en chemin de fer semblait indiquer un long voyage, mais le fait que la régulatrice de débarquement était Jalons-les-Vignes indiquait nettement que nous allions renforcer l'armée voisine, la IV<sup>e</sup>.

Les quatre points d'embarquement étaient Fismes, Muizon, Fère-en-Tardenois, Neully-Saint-Front, et les quais de débarquement, Cuperly, Châlons et Saint-Hilaire-au-Temple.

Commencé le 16 décembre à 16 heures, le mouvement se terminait le 20, dans la soirée.

Dès le 17, le Commandant du C. A. était allé se présenter au Général Commandant la IV<sup>e</sup> Armée, de Langle de Cary, dont le Q. G. était la Préfecture de Châlons.

Cet officier général, dès cette première entrevue, après quelques compliments à l'adresse du 1<sup>er</sup> C. A., où jadis il avait commandé le 127<sup>e</sup> R. I., avait fait connaître ses intentions : l'attaque qu'il montait avait pour objet de rompre la ligne ennemie; les réseaux de fil de fer devaient être rompus soit par le 75, soit par la mitrailleuse; la brèche serait faite vers Ripont par le 17<sup>e</sup> et par le 12<sup>e</sup> C. A.; le 1<sup>er</sup> C. A., maintenu jusqu'à ce moment en réserve, passerait « la canne à la main », entre les deux précédents et pousserait probablement jusqu'à Reims, « ce serait la rupture complète des armées allemandes ».

Malgré tout son optimisme, malgré toute la foi qu'il avait dans les qualités militaires de ses troupes, le Général Commandant le 1<sup>er</sup> Corps, qui avait été témoin des durs combats stériles du Godat, du Choléra, de Croix-Soupir et de la ferme de Metz, ne pouvait croire à la rapidité d'un succès de telle envergure; il se contenta de répondre que le 1<sup>er</sup> C. A. ferait tout pour y contribuer.

En attendant, les deux divisions s'installaient, dans de fort mauvaises conditions, la 1<sup>re</sup> à Somme-Suippe, la Cheppe, la 2<sup>e</sup> à Cuperly, Piémont, Vadenay, et le Q. G. du C. A. au village de Notre-Dame-de-l'Épine, dont toute la moitié sud avait été brûlée méthodiquement en septembre par les soldats allemands, mais dont la superbe église, lieu de pèlerinage fréquenté, avait été respectée.

Des visites faites dans les secteurs occupés par le 12<sup>e</sup> C. A.

(Général Roques, à Bouy) et par le 17<sup>e</sup> (Général J.-B. Dumas, à Somme-Suippe) montraient que la même confiance y régnait en ce qui concerne la rupture des réseaux protecteurs de l'ennemi; le 12<sup>e</sup> comptait surtout sur le canon, 150 obus de 75 pouvant, dans un réseau de 10 mètres d'épaisseur, faire une brèche de 4 à 5 mètres de largeur; le 17<sup>e</sup> C. A. mettait sa confiance dans l'emploi de la mitrailleuse « qui rejetait dans les tranchées le fil réduit en une sorte de grenaille ».

Ces appréciations reposaient seulement sur des expériences qui venaient d'être faites au Camp de Châlons.

Au Corps Colonial (Q. G. Hans, Général Lefebvre), qui prolongeait la ligne vers l'Est dans un terrain tourmenté et fort humide, flanqué à droite par le 2<sup>e</sup> C. A. (Général Gérard), Nord de Sainte-Menehould, on était loin de partager la confiance qui semblait régner au 12<sup>e</sup> et au 17<sup>e</sup> Corps, et on se préoccupait très vivement d'éclatements assez nombreux de tubes de 75, éclatements que l'on croyait devoir attribuer à la malfaçon des obus hâtivement confectionnés.

Cependant, le 17<sup>e</sup> C. A., le 20 décembre, et le 12<sup>e</sup>, le 21, exécutaient une attaque infructueuse qu'ils renouvelaient le 22 et le 23, et le 1<sup>er</sup> C. A., alerté, était maintenu au bivouac au nord de la ligne la Cheppe, Saint-Rémy, Cuperly, où s'établissait le P. C. Sans paille, sans bois, sans aucun abri, sous une pluie constante, les troupes s'énermaient de leur inaction, se lassaient et leur état sanitaire, si bon à la V<sup>e</sup> Armée, baissait sensiblement.

La pluie tombait toujours; la boue était telle qu'une batterie de 155, tout à neuf en bleu horizon, matériel, hommes, même les chevaux, débarquée à Châlons le 19, n'avait pu encore, le 23, gagner son emplacement de tir près de la ferme Piémont.

C'est dans cette situation que fut communiquée aux troupes la déclaration lue à la Chambre par M. Viviani, le 22 décembre; on y remarquait ces mâles paroles :

« Le Gouvernement n'a qu'une politique : le combat sans merci « jusqu'à la libération définitive de l'Europe, gagée par une paix « pleinement victorieuse. Pour vaincre, il n'est pas de l'héroïsme « à la frontière, il faut l'union au dedans.

« Aujourd'hui, comme hier, comme demain, n'ayons qu'un cri, la « Victoire, qu'une vision, la Patrie, qu'un idéal, le Droit. »

Le 25 décembre, le généralissime venait visiter le 1<sup>er</sup> Corps; sans rien dévoiler de ses intentions, il promit de lui faire rendre les régiments de réserve d'infanterie et les batteries lourdes que la V<sup>e</sup> Armée avait conservés.

Cette promesse n'a pas eu de réalisation.

Le 26, la 1<sup>re</sup> Division (Général Bro) recevait l'ordre d'entrer en ligne dans le secteur de Minaucourt, vis-à-vis la butte de Mesnil et l'extrémité ouest de la Main-de-Massiges, entre le 17<sup>e</sup> C. A. et le Corps Colonial; en même temps deux régiments, un de chaque division, le 1<sup>er</sup> et le 73<sup>e</sup>, étaient enlevés par chemin de fer pour renforcer les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> D. I. qui avaient fort à faire dans les terrains boisés, tourmentés, marécageux de l'Argonne vis-à-vis d'un ennemi, le XVI<sup>e</sup> Corps, en temps de paix en garnison à Metz, d'où il tirait toutes les ressources en génie et artillerie dont il avait besoin.

Réduite ainsi à trois régiments, la 1<sup>re</sup> Division entra en secteur dans la soirée du 27<sup>e</sup> et le lendemain, le Q. G. du 1<sup>er</sup> C. A. s'installait à Saint-Rémy, avec P. C. à Laval-sur-Tourbe.

Sur l'ordre de l'armée, fort impatiente d'un succès, on s'occupait à monter une attaque, avec entente à ce sujet avec les deux C. A. 17<sup>e</sup> et Colonial, entre lesquels le 1<sup>er</sup> devait s'intercaler.

Dès le 30, malgré le mauvais temps, malgré le manque de matériel, et après une préparation que l'insuffisance des munitions rendait impuissante, nous tentions une attaque qui ne nous donnait qu'un bout de tranchée brillamment enlevé par le bataillon Guasco du 43<sup>e</sup> R. I.; il parvint à conserver sa conquête malgré d'incessantes et vigoureuses contre-attaques.

Malgré les conditions détestables dans lesquelles nous nous trouvions, chacun s'efforçait de se conformer aux désirs, exprimés plutôt par indications que par ordres, du Général Commandant la

IV<sup>e</sup> Armée. Dans toutes ses tournées sur le front, le Général Commandant le 1<sup>er</sup> C. A. répandait l'idée suivante :

« Nous sommes des assiégés, tandis que les Boches sont des assiégés; c'est à nous à leur imposer notre volonté et à les laisser « par des attaques répétées destinées à ébranler et à disloquer le front adverse; telle est l'idée qu'il faut faire pénétrer dans l'esprit de tous à tous les échelons de la hiérarchie. »

Le premier jour de l'année 1915 vit revenir les régiments prêts quatre jours auparavant au 2<sup>e</sup> Corps. Ils avaient été très éprouvés, surtout le 73<sup>e</sup>, ainsi que cela arrive-trop souvent aux troupes qui débute dans un secteur inconnu sans avoir eu le temps de reconnaître le terrain et de se familiariser avec lui; mais ils n'avaient pas été inférieurs à la brillante réputation du 1<sup>er</sup> C. A., et ils recevaient les compliments du Général Commandant le 2<sup>e</sup> C. A.

Le 2 janvier, un obus ennemi tombait dans le Q. G. de la 1<sup>re</sup> D. I., et y blessait, heureusement légèrement, le général Bro et l'un de ses officiers.

Le 6, le 127<sup>e</sup> tenta une attaque sur le fortin de Beauséjour, qui devait coûter tant de sang; mais la compagnie lancée sur cet ouvrage se trouva arrêtée par les réseaux de fil de fer restés intacts et fut rejetée dans nos lignes avec une perte de 72 hommes.

Cependant, les pluies persistantes rendaient le terrain de plus en plus impraticable; on ne pouvait s'arracher de la boue; l'artillerie mettait jusqu'à huit chevaux sur un avant-train pour le déplacer; les pauvres équipages régimentaires, excédés de fatigue, ne pouvaient plus suffire aux corvées; aussi le Général Commandant le Corps d'armée donna l'ordre de confectionner des bâts de fortune et de mettre les chevaux des escadrons divisionnaires à la disposition des régiments d'infanterie.

La 2<sup>e</sup> D. I., sous l'énergique impulsion du Général Brulard, ne pouvait rester inactive et le 8 janvier le 33<sup>e</sup> R. I., à la tête duquel une année auparavant se trouvait encore Colonel le Maréchal Pétain, était mis à la disposition du 17<sup>e</sup> C. A., pour attaquer les fameuses tranchées blanches; à 7 heures du matin, le lendemain, deux compagnies du 33<sup>e</sup> enlevaient leur objectif à la baïonnette; mais soumises à des feux de flanc intenses de mitrailleuses, elles étaient décimées et malgré les renforts amenés par l'héroïque Commandant Marquis, rejetées dans nos lignes le lendemain matin.

Beaucoup plus à droite, le 9 janvier, le 127<sup>e</sup> R. I. attaquait, après une courte préparation d'artillerie, le fortin de Beauséjour; au petit jour, le Capitaine Decouvelaère y pénétrait à la tête de sa compagnie et arrivait au P. C. du major allemand, qui parvenait à s'enfuir, abandonnant ses bottes, son sabre, ses lunettes, ses papiers et jusqu'à un fanion que nos soldats lacérèrent pour s'en partager les débris et qu'il fut impossible de retrouver.

Vingt-quatre heures après, les Allemands, revenus en force, réoccupaient le fortin que, le 12 octobre, le 43<sup>e</sup> qui avait relevé le 127<sup>e</sup>, parvenait à reprendre en partie et à s'y maintenir. L'ouvrage, d'ailleurs, littéralement pilonné par les deux artilleries, était devenu une masse de terre informe.

Dans la nuit du 16 au 17, ce fut au tour du 84<sup>e</sup> R. I. de montrer qu'il était toujours fidèle à sa vieille devise « un contre dix » en enlevant brillamment le Bois en Equerre; les prisonniers faits dans ce combat appartenaient les uns au 8<sup>e</sup> C. A. R., les autres à la 1<sup>re</sup> division de la Garde, arrivée depuis peu en face de nous.

Malgré toutes les difficultés qu'augmentaient les intempéries, l'élan et la ténacité des troupes continuaient à s'affirmer dans des attaques partielles incessantes provoquées souvent du reste par la nécessité de réagir contre les harcèlements d'un adversaire lui-même fort entreprenant.

C'est ainsi qu'au Bois de la Truie, dans la nuit du 20 au 21 janvier, une grosse attaque allemande était brisée par des feux de salve commandés à la voix par le Capitaine Niedlispacher, du 1<sup>er</sup> R. I.

Mais, à la suite de ce sursaut, il se produisit sur tout notre front une sorte d'accalmie; au 1<sup>er</sup> Corps, dont les hommes maniaient avec autant d'ardeur la pioche et la pelle que le fusil et la grenade, le Général décida de couvrir par une seconde ligne les emplacements des batteries que l'état du sol n'eût pas permis d'enlever rapidement, en cas de besoin; mais les travaux à faire pour relever les ouvrages de la première ligne où les abris s'écroulaient,

où les boyaux s'encombraient, où les parapets manquaient de revêtement, etc., étaient tels qu'il fallut bientôt renoncer, faute de travailleurs, à ce projet que l'Armée se chargea de réaliser avec d'autres contingents provenant soit des territoriaux soit des troupes réservées.

En effet, le 4<sup>e</sup> C. A. (Général Boelle) venait à ce moment s'installer en arrière du 1<sup>er</sup> et du 17<sup>e</sup>.

L'optimisme de décembre du Q. G. de la IV<sup>e</sup> Armée semblait fort diminué et le temps n'était plus où on parlait couramment de passer la canne à la main et d'aller coucher à Rethel.

Maintenant les ambitions étaient plus modestes et l'on ne désirait que la possession de quelques objectifs rapprochés, comme la Main-de-Massiges et la Butte du Mesnil, la cote 196.

En vue de ces futurs combats, le front des trois corps d'armée, C. C., 1<sup>er</sup>, 17<sup>e</sup>, subit certaines modifications; le Q. G. du 1<sup>er</sup> C. A. s'installa tant bien que mal à Somme-Bionne, en conservant à Laval le P. C. et en améliorant l'observatoire de Balcon.

Le Général Commandant l'Armée réclamait, pour la rentrée des Chambres, une victoire de nature à frapper l'esprit public et à surexciter le moral de tous les combattants; il donna des instructions en conséquence aux Commandants des C. A. sous ses ordres, en leur demandant de se préparer à une attaque générale pour les premiers jours de février.

Or, les secteurs, avons-nous dit plus haut, étaient dans un état lamentable; on manquait de planches, de rondins, de fil de fer; on avait peu de munitions de 75, toujours peu de pièces de 105 et de 155, les effectifs du 1<sup>er</sup> C. A., au grand complet quand nous étions arrivés en Champagne, ne présentaient plus que de 38 à 50 officiers et de 2.300 à 2.800 hommes de troupe, par régiment d'infanterie et chaque batterie n'avait plus que 3 pièces, car les éclatements de tube se produisaient assez souvent.

Pressé probablement lui-même par le G. Q. G., le Général Commandant l'Armée donnait, le 27 janvier, l'ordre formel d'être prêt pour l'attaque dans dix jours, soit le 6 février. 1915

Dès le lendemain de cet ordre, le temps s'étant brusquement mis au grand froid, la terre gela et rendit pénibles et lents les travaux de sape, tandis que les gelures, les engelures, les bronchites se multipliant, augmentaient considérablement le nombre des indisponibles.

Rien ne décourageait nos hommes, entraînés par des chefs comme Brulard, Bro, de Fonclare, Guyot, Charpy, Claudel, Lévi, etc., ils travaillaient jour et nuit avec une énergie qui semblait leur faire oublier l'insomnie des nuits glacées et le péril des bombardements incessants que leur envoyaient nos adversaires.

Les travaux n'étaient interrompus que par des engagements partiels, soit pour effectuer une reconnaissance, soit pour repousser une tentative du même genre de l'ennemi; c'est ainsi que le 29 janvier la 2<sup>e</sup> D. I. enlevait le Bois Bistre et le reliait à notre ligne.

Le 23 janvier, le Général Gouraud avait été nommé Commandant du Corps Colonial, le voisin de droite du 1<sup>er</sup> Corps; dans la visite qu'il fit quelques jours après, le 1<sup>er</sup> février, à Somme-Bionne; au général Deligny, au cours de la conversation il fit deux remarques d'une grande justesse :

« Après la guerre, la France reconnaissante devrait élever une statue d'or à l'officier d'infanterie, si courageux, si résistant, si modeste, si attentionné pour ses hommes.

« La camaraderie contractée à la guerre et l'amitié dans les relations ordinaires sont entre elles dans le même rapport qu'en chimie la combinaison et l'alliage. »

Et le Commandant du 1<sup>er</sup> Corps lui répondit :

« Oui, c'est bien mon avis, nos officiers ont une valeur morale indiscutable, mais nos soldats répondent bien à leurs soins et c'est à l'infanterie même que je voudrais que la France, dans sa gratitude, élevât une statue colossale. »

Ce désir, hélas! n'est pas encore réalisé!

Un brusque dégel, survenu le 3 février, mit nos chemins dans un tel état qu'il fallut donner l'ordre d'y cesser tout charroi.

Or, nous avions, en vue de l'attaque projetée, à faire des transports considérables; rien qu'en 75, il nous fallait 80.000 coups pour la première journée de feu!

Le Commandant de l'artillerie de l'Armée ne put nous en fournir que 67.000, réduction qui entraîna une diminution dans le nombre des troupes à réaliser dans les réseaux ennemis; ce nombre avait été fixé en principe à 4 par compagnie de première ligne.

L'emploi du chemin de fer eût beaucoup facilité ces transports et depuis le commencement de janvier le 1<sup>er</sup> C. A. réclamait l'établissement d'une voie Decauville; le personnel nécessaire arriva seulement le 6 février et se mit à l'œuvre dès le lendemain, mais les spécialistes étaient en infime minorité parmi les 300 travailleurs de cette unité et le travail ne pouvait marcher avec la célérité indispensable.

Le 10 février, arrivèrent les grenades, les cartouches, les sacs à terre réclamés, ainsi que trois canons Cellier sur lesquels on comptait pour couper les réseaux de fil de fer; malheureusement les munitions de ce nouvel engin manquaient.

Or, l'attaque était toujours fixée au 12 février; d'après les ordres donnés elle devait se développer de la façon suivante: l'attaque principale devait être poussée par la 2<sup>e</sup> D. I., prenant pour premier objectif les tranchées Grises, la Mamelle Sud; à gauche, la 33<sup>e</sup> D. I. avait pour objectif la cote 188; à droite la 1<sup>re</sup> D. I. devait attaquer les tranchées au nord des bois des Trois Coupures et de la Truie, ainsi que les tranchées avoisinant le fortin de Beauséjour.

En principe, toute l'artillerie de campagne, répartie entre les D. I., devait être consacrée à la préparation et à l'appui des attaques; le groupe Colonial du Commandant Peltier, bien placé entre Minaucourt et le Marson était mis à la disposition du 1<sup>er</sup> C. A., qui le chargeait de flanquer l'attaque de la 1<sup>re</sup> D. I.; les différentes unités d'Artillerie lourde seraient employées par le Général Laboria, Commandant l'Artillerie du 1<sup>er</sup> Corps en contre-batteries.

Les tirs de préparation, ouverts à 6 heures du matin, seraient à 10 heures, heure de l'assaut, reportés sur la deuxième ligne des tranchées allemandes.

Le 73<sup>e</sup> R. I., rassemblée au N.-O. de Laval, restait à la disposition du Commandant du 1<sup>er</sup> C. A., le 127<sup>e</sup>, à celle du Commandant de l'Armée, dans les bois au Sud-Est de La Salle.

Les journées et les nuits du 10 et du 11 furent employées fébrilement à la préparation de cette attaque; mais, le 12, une tempête de neige vint empêcher les tirs de l'artillerie, et, sur la demande du Général Commandant le 1<sup>er</sup> C. A., l'opération fut remise au 14.

Ce jour-là, le mauvais temps persistant, nouveau contre-ordre reportant l'attaque au 16 *ne varietur*.

Le 16 février, à 6 heures, toutes les troupes étaient aux places assignées; le temps continuait à être détestable, la neige fondue avait détrempé le terrain au point de ralentir considérablement la marche d'un homme à pied; enfin, la visibilité était fort mauvaise et le feu de l'artillerie ne put commencer qu'à 8 heures.

Cependant, à l'heure indiquée (10 h.) et malgré l'insuffisance de durée des tirs de préparation, toute notre ligne s'élançait à l'assaut avec une belle ardeur.

A 10 h. 30, la 1<sup>re</sup> D. I. avait pris pied dans les tranchées à l'ouest du Fortin et dans celles à l'est du bois de la Truie, tandis que la 2<sup>e</sup> D. I., par un bataillon du 110<sup>e</sup>, prenait pied dans les tranchées Blanches, sans pouvoir parvenir aux Mamelles, dont les réseaux étaient restés à peu près intacts. Les Allemands d'ailleurs (VII<sup>e</sup> C. A. R.) réagissent avec une véritable fureur et vers 17 heures une partie de notre avance était reconquise.

Pour reprendre l'attaque le lendemain et la poursuivre jusqu'à plein succès, *coûte que coûte*, suivant l'ordre envoyé le soir même par la IV<sup>e</sup> Armée, le 73<sup>e</sup> fut remis à la disposition du Général Commandant la 2<sup>e</sup> D. I., qui devait porter tous ses efforts sur la Mamelle Nord et les tranchées Grises. Toute la nuit et le jour suivant se passèrent sur le front du C. A. en attaques et contre-attaques acharnées à la suite desquelles le C. A. conserva ses gains. Mais ces combats et l'encombrement produit dans les boyaux gênèrent les mouvements de relève et le 18, ce ne fut qu'à 16 h. 30 que le Général Brulard, renforcé par le 127<sup>e</sup>, tenta infructueusement de déboucher des tranchées Brunnes sur les tranchées Grises, tandis que le Général Bro reconstituait tant bien que mal ses unités effroyablement éprouvées par les actions précédentes.

Le 19, à 11 heures, la 2<sup>e</sup> D. I. déclenchait des attaques sur le Bois Jaune Brûlé, sur le Trapèze et les tranchées Grises, tandis

que la 1<sup>re</sup> faisait à nouveau effort sur le Bois Allongé et les tranchées au nord des Trois Coupures. Trois Compagnies du 2<sup>e</sup> Bataillon du 127<sup>e</sup>, qui étaient parvenues à pénétrer dans le Bois Jaune Brûlé s'y trouvèrent cernées, écrasées par les feux de l'artillerie et des mitrailleuses, et, malgré les efforts faits pour les dégager, à peu près complètement détruites. Le 2<sup>e</sup> Bataillon du 33<sup>e</sup> éprouva un sort analogue dans les tranchées Grises où il avait pénétré.

Conformément à l'ordre de l'Armée, le 1<sup>er</sup> C. A. allait renouveler ses attaques jusqu'à complète usure, avec une énergie, une abnégation et un désintéressement qui devaient faire l'admiration de tous les grands Chefs de l'Armée.

Dans la soirée du 19, la 5<sup>e</sup> brigade (Général Toulorge, 72<sup>e</sup> et 128<sup>e</sup>) était venue renforcer la 2<sup>e</sup> D. I. et permettre de recommencer la lutte pour la conquête du Bois Jaune Brûlé, du Bois Allongé, de la cote 196 et de tout le labyrinthe de tranchées qui réunissaient ces divers points. L'arrivée de cette brigade fraîche permettait de retirer de la 1<sup>re</sup> ligne quelques-uns des éléments qui s'y étaient épuisés. Le Général Commandant le Corps d'Armée vit dans la matinée du 20, le 8<sup>e</sup> à la sortie même des boyaux; les survivants étaient de véritables statues animées de boue sanguinolente; il était impossible de distinguer les couleurs ou les détails de l'uniforme; dans les visages amaigris on ne voyait plus que des yeux brillants de fièvre dénotant tout ce que ces héros avaient souffert; leur moral restait parfait, et tandis que le Général causait avec eux familièrement, leur parlant de leurs souffrances, de leurs besoins, de leurs familles dont certains étaient sans aucune nouvelle depuis le 5 août 1914, leurs regards reflétaient une lueur de confiance dont on ne pouvait s'empêcher d'être fier.

Cependant une pluie fine et glacée ne cessait de tomber gênant de plus en plus les ravitaillements et déterminant dans toutes les tranchées de fâcheux éboulements; aussi le 20 et le 21 février marquaient un temps d'arrêt dans les opérations.

L'entrée en ligne de la seconde brigade de la 3<sup>e</sup> D. I. (Général Chrétien) mettait cette division entière à la disposition du 1<sup>er</sup> C. A. Le Général décida de faire un nouvel effort sur la cote 196 en l'attaquant avec les trois divisions accolées, dans l'après-midi du 22 février :

La 3<sup>e</sup>, au centre, sur le front compris entre le Bois de la Truie et le Bois en Cœur, avait pour objectif le plateau 196 et la Mamelle Sud;

À droite, la 1<sup>re</sup> D. I. devait agir sur le Nord-Est du Bois de la Truie et faire occuper, par un régiment d'infanterie coloniale mis à sa disposition, les parties non encore conquises du fortin de Beauséjour;

À gauche, la 2<sup>e</sup> D. I. devait porter son principal effort sur le Trapèze.

Après une nuit entière de pluie, une brume épaisse ne permit à l'artillerie de n'ouvrir le feu qu'à midi.

À 15 heures, cependant, toute notre première ligne se portait en avant dans un merveilleux allant que les feux ennemis brisaient sur des réseaux presque intacts; nos magnifiques régiments se cramponnent au terrain, cherchent à s'y organiser et renouvellent leurs attaques dès le lendemain.

Au centre, le 72<sup>e</sup> et le 128<sup>e</sup> R. I. réalisent quelques succès qui leur donnent une partie du Bois Jaune Brûlé et le Bois en Cœur; à droite, dans la région du Fortin, la 1<sup>re</sup> D. I. fait quelques prisonniers; à gauche, le 33<sup>e</sup> et le 73<sup>e</sup> engagent une lutte sans merci qui fait de nombreuses victimes; une des Compagnies de ce dernier régiment, la 9<sup>e</sup>, se trouve le 26 réduite à un lieutenant mortellement atteint (M. Wimet), un caporal et quatre soldats; elle se maintient malgré tout dans le bout de la tranchée conquise, jusqu'au moment où elle fut relevée par le 2<sup>e</sup> C. A., le 1<sup>er</sup> mars.

Le 25 février, à la suite d'une visite faite par le Sous-Chef d'Etat-Major du Généralissime (Général Nudaut), le Général Commandant la IV<sup>e</sup> Armée avait décidé de réduire le front de chacun de ses Corps d'Armée en introduisant dans la première ligne le 2<sup>e</sup> Corps, entre le 1<sup>er</sup> et le Corps Colonial.

Le front du 1<sup>er</sup> C. A. se trouve ainsi à peu près réduit au front sur lequel combattait la 2<sup>e</sup> D. I. depuis le 16 février, c'est-à-dire depuis l'allée à l'ouest du Bois en Trapèze jusqu'au Bois de la Truie; la 1<sup>re</sup> D. I., ramenée en arrière de la 2<sup>e</sup>, devait la relever après l'attaque, pour lui permettre de se reformer et de pouvoir la

relever à son tour de façon à continuer les attaques d'une façon ininterrompue. Le 2<sup>e</sup> C. A. devait agir de même en se plaçant dans le secteur primitif de la 2<sup>e</sup> D. I. Le Q. G. du 2<sup>e</sup> C. A. prit à Somme-Bionne l'emplacement du Q. G. du 1<sup>er</sup> C. A. qui se transporta à Valmy, et le Général Gérard, Commandant le 2<sup>e</sup> C. A., fut chargé de la direction de ces attaques incessantes.

Le Général Deligny, appelé à d'autres fonctions était remplacé à la tête du 1<sup>er</sup> C. A. par le Général Guillaumat.

Du 26 février au 3 mars, le 1<sup>er</sup> C. A. parvint à réaliser encore quelques progrès qui lui donnèrent à peu près la possession de la première ligne allemande depuis le Trapèze jusqu'au Fortin inclus; puis il fut relevé par le 16<sup>e</sup> C. A. en laissant toutefois dans le secteur sa 4<sup>e</sup> brigade (Général Lévi), qui eut à jouer jusqu'au 11 mars un rôle important dans la région de la cote 196.

Le 8 mars, cette brigade enlevait à la baïonnette quelques centaines de mètres de tranchées de part et d'autre de l'Ouie-de-Crocodile; elle les perdait le 9, au matin, devant une puissante contre-attaque, les reprenait, puis les perdait encore et finalement restait maîtresse de tous les ouvrages de l'Ouie, après un assaut mené avec ce superbe brio qui caractérisait le 8<sup>e</sup> et le 110<sup>e</sup> R. I. Un formidable bombardement, qui mettait hors de combat presque tous les officiers supérieurs de la brigade, ne l'empêchait pas de réaliser encore une petite avance au nord de la cote 196.

Dès la nuit suivante, commençait la relève qui était terminée le 17, le Général Grossetti, Commandant le 16<sup>e</sup> C. A. prenant le Commandement de l'ancien secteur du 1<sup>er</sup> Corps.

Celui-ci était conduit au repos dans la région Châlons-Epernay où le Généralissime le passait en revue et le complimentait le 25 mars.

Ces deux longs mois de luttes continuelles, au cours d'un hiver particulièrement rigoureux, dans des conditions d'installation détestables, coûtaient au corps d'armée de Lille plus de cent officiers et cinq mille hommes de troupe.

Souffrances, périls, pertes répétées, rien n'avait pu amoindrir le moral, la discipline, l'énergie, l'endurance, la bravoure dont des magnifiques troupes, officiers et soldats, ne devaient cesser de donner les preuves, au cours de toute la guerre.

Leur Chef d'alors n'a en ce moment qu'un regret : celui de ne pouvoir rappeler plus complètement et plus éloquemment tous les hauts faits qu'ont inspirés à tous ses subordonnés le sentiment du Devoir et l'Amour de la Patrie.

Les Authieux, 1<sup>er</sup> avril 1932.

Général DELIGNY.

*Respectueusement au Général Gouraud*

## AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE

O Morts, à qui nous devons tout,  
O Morts de Champagne, debout!

Voyez : le Chef qui vous conduisit à la Gloire  
Et dont le bras — le seul — vous montra la Victoire,

S'avance et dit pieusement :

« O mes Soldats, Rassemblement!

Une dernière fois que viennent sur ces pentes  
Se former en carré vos ombres transparentes. »  
... Et les Morts se mettent debout  
Et les Morts viennent de partout...

Oui, vous êtes tous là!... tous... tous : Ceux de la Butte,  
Du Mesnil, de Souain, de Tahure, les Hurlus...

— Villages dont les noms en leurs syllabes brutes

Gardent le rôle des obus

Et semblables aux coquillages

Pleins de la voix des Océans,

Souffleront à travers les âges

La rumeur de la guerre au cœur de nos enfants —

... Ceux de Moronvilliers, Saint-Souplet, Aubérive,

Ceux des Monts, Ceux du Trou Bricot, de Somme-Py.  
Et vous O Morts de Navarin!

Le Chef arrive

Que vous aimiez... et parle ainsi :

Il faut que la Nature, elle aussi, se souvienne.

Il est juste que le temps vienne,

Mais il ne faut pas que l'Oubli,

Mettant comme un pardon sur les champs reffleuris,

Efface de sa main légère

Les longs cheminements de vos saintes colères

Sans qu'une borne de granit

Dise à l'horizon infini :

Souvenez-vous sapins aux frissonnantes fibres,

Souvenez-vous pâles terrains

Qu'ici l'immense Orgueil german

Voulut boire le vin sacré des peuples libres

Et qu'au fracas des voix d'airain,

La coupe de cristal se brisa dans sa main!...

Morts! il faut que le paysage

Au moins par son Sommet demeure à votre image...

C'est pourquoi que sur ces tertres blancs,

— Dont l'ondulation a la lenteur des dunes —

Demain, trois fantassins géants

S'en viennent patrouiller encor au clair de lune...

Deux Français, un Américain, seront sculptés

Qui vous ressembleront, O Morts, comme des frères.

Et dont les poings vainqueurs jailliront de la Terre

Pour saluer l'Eternité!...

La plaine comprendra que le groupe sublime

Monte la garde au Souvenir.

Et que pour l'égaliser aux plus célestes cimes,

La colline lui tend ce trio de Martyrs!...

— Et dans les Champs Catalauniques

Votre dernier sommeil sera moins nostalgique,

Morts de Champagne et de partout...

O Morts à qui nous devons tout!

Novembre 1923.

JEAN RIEUX.

## LE 142<sup>e</sup> R. I. AU FORTIN de BEAUSÉJOUR

Pendant les guerres de la 1<sup>re</sup> République, chaque Armée avait un nom — elle avait aussi son drapeau.

Elle s'appelait soit Armée du Nord, soit des Ardennes, soit de Sambre-et-Meuse, du Rhin, d'Helvétie, des Alpes, d'Italie, etc., et son drapeau avait un rang supérieur.

Pendant notre guerre de 1914-18, nos Armées n'eurent pas de nom — un numéro et pas de drapeau. Heureusement, l'Histoire sera là pour rectifier. Quoique plusieurs Armées se soient battues en Champagne, c'est à la IV<sup>e</sup> Armée qu'elle donnera ce nom.

Et le Général Gouraud qui l'a commandée si longtemps, en créant l'Association du Souvenir des Morts des Armées de Champagne, a doté d'un drapeau non seulement nos camarades morts, mais aussi les camarades vivants car on ne peut séparer les uns des autres — c'est nous qui aurions pu être les morts et eux les vivants.

Je pensais aux événements historiques ci-dessus et à ceux d'hier qui se sont déroulés en Champagne en voyant le drapeau où brillait en lettres d'or « Champagne », et je me disais que cet emblème était la résultante des efforts, des sacrifices des nombreux corps venus dans cette province de Champagne si souvent le glacis de la France et qu'il devait recevoir une feuille des lauriers de chacun de ses Régiments.

Mon idée a été admise.

J'arrivais au 142<sup>e</sup> le 3 mai 1915 après avoir été blessé grièvement à l'Armée d'Alsace, en août 1914, après un court séjour à la 7<sup>e</sup> Armée, sur le front d'Alsace en février-mars 1915, après quarante jours au brave 130<sup>e</sup> R. I. de Champagne.

Ma prise de commandement de son 1<sup>er</sup> bataillon consista non seulement à me mettre au courant du présent, mais aussi du passé.

J'apprenais que le 18 août 1914, le Régiment avait perdu en Lorraine son Colonel, son Lieutenant-Colonel, 27 officiers et 1.150 hommes — que le 22 août, il est proclamé par le Général de Castelnau, commandant la 2<sup>e</sup> Armée, « Régiment de Braves » — qu'il a pris part aux combats répétés de Gerbeviller, — qu'il s'est ensuite rendu au sud de Metz où il a arraché au 142<sup>e</sup> allemand les villages de Flirey et de Noviant-aux-Prés et y a perdu un deuxième Colonel.

Le voilà parti en Belgique — combat de Zonnebeke, le 26 octobre, — de Langemarck, le 27 décembre, — de Saint-Eloi, le 27 décembre. Le Général Grossetti est content du Régiment.

Enfin le voici arrivant en Champagne à la fameuse bataille glaciale des Hurlus, février 1915.

Le Colonel y est blessé d'un éclat de grenade.

Trois chefs de Corps par terre en huit mois; — le reste à l'avant.

Je commence par tenir une quinzaine de jours les très dures tranchées de la Butte du Mesnil et enfin je ramène le Bataillon au repos. — Quatre jours! c'est tout juste un répit!

Le Général de Division vient nous voir, assiste à un exercice d'attaque dont il se déclare satisfait! Mais tout près de nous, à quelques kilomètres, il y a un nom qui a résonné il y a cent vingt ans comme une trompette d'Espérance. J'amène mon Bataillon à Valmy, et là je demande à mes hommes d'imiter leurs arrière-grands-pères qui ont tout fait pour sauver la France.

Le 142<sup>e</sup> passe de la 31<sup>e</sup> Division à la 124<sup>e</sup> de nouvelle formation, alterne plusieurs fois de secteur, est au Fortin de Beauséjour le 25 juillet 1915, à 23 heures — 10 grands entonnoirs! Guerre sous la terre! Le 26, à 17 heures, une mine française explose pour devancer une mine allemande. Luttés pour la possession d'entonnoir, — guerre sur la terre! Il y a morts! il y a blessés! Les artilleries entrent en jeu. L'artillerie allemande se venge par des bombardements violents continus de nuit et de jour — les grenades voltigent — les balles sifflent et craquent! Le Commandant de la 4<sup>e</sup> Compagnie est blessé mortellement — son Lieutenant, des Sous-Officiers blessés. Il fait nuit noire — il est onze heures du soir — le bombardement fait rage — je vais voir mes braves — il n'y a pas d'ahris, ils sont blottis contre l'escarpe de la tranchée de 1<sup>re</sup> ligne! « Nous resterons tant que vous voudrez! » m'est-il répondu de la droite à la gauche de la 4<sup>e</sup> Compagnie. J'ai sous mes yeux, qui deviennent humides, les propositions qui me furent faites en faveur de ces petits le lendemain de ces jours infernaux!

Le leçon de Valmy avait porté.

Puis ce furent les opérations préparatoires de la Bataille de Champagne. — puis le grand assaut du 25 septembre 1915.

Dix mois après, le 142<sup>e</sup> s'illustrait sur le Fort de Vaux dont le Capitaine Taloureau a défendu la carapace et dont il va interdire l'entrée de vive force, ensuite, en y laissant la vie.

Le Régiment prend place le 20 octobre 1916 dans la 163<sup>e</sup> Division, va aux Eparges, revient en Champagne en juillet 1917. Verdun, Bezonvaux, septembre 1917 — la 163<sup>e</sup> Division y est félicitée.

Retour en Champagne, — le 142<sup>e</sup> occupe les Monts.

Départ pour la Somme le 27 mars 1918. Là, c'est la supériorité incontestable de la 163<sup>e</sup> Division (Boichut) en général, et du 142<sup>e</sup> en particulier à Morisel.

Nouveau retour en Champagne en avril. Il va avec la 163<sup>e</sup> D. I. concourir à la gloire éternelle de la IV<sup>e</sup> Armée qui les mènera elle et lui sur la rive droite de la Meuse, le 11 novembre 1918, après avoir été, le 15 juillet, le bouclier de la France sur lequel l'Armée allemande a commencé son agonie.

Brave Régiment! Le 142<sup>e</sup> a joué son rôle en Champagne et ailleurs. Mais j'ai tenu à parler des héros obscurs qui sont partis là-haut parce qu'ils ont voulu tenir cinquante mois.

142<sup>e</sup> de Vendée, 1<sup>re</sup> formation;

142<sup>e</sup> de Lutten et de Champaubert, 2<sup>e</sup> formation!

142<sup>e</sup> de Lorraine, de l'Yser, de Champagne, de Verdun et de la Somme de 1918, 3<sup>e</sup> formation!

tu es dissous, mais le drapeau de la IV<sup>e</sup> Armée conservera ton Souvenir! celui des trois Colonels, des 73 Officiers, des 2.500 hommes tués lors de ta dernière résurrection et de tous les guerriers qui t'ont appartenu.

Colonel BOYER RESSÉS,  
Amputé de Champagne.

## LA LETTRE

J'aurais voulu t'écrire une lettre très belle,  
Une lettre à relire un jour entier tout bas;  
Mais j'ai la tête vide et la phrase rebelle,  
Et les grands mots, vois-tu, je ne les aime pas.

J'aurais voulu t'écrire avec toute mon âme  
Une lettre très tendre, à lire sans témoins;  
Mais je mets, quand je pense à toi, ma pauvre femme,  
Les deux mains sur mon cœur pour qu'il batte un peu moins...

J'aurais voulu t'écrire, et voici que je pleure;  
Je ne saurais aller sans un sourire au feu,  
Ni t'écrire sans larme, hélas! tant à cette heure  
Notre moindre parole a le son d'un adieu.

J'aurais voulu t'écrire, et que puis-je te dire?  
Que la terre se creuse et rejaillit là-bas  
Que l'air froid du matin gémit et se déchire?  
Tu tremblerais pour moi, qui ne le voudrais pas.

Que te dirais-je encor? Que la lune et la brume  
Sont un toit que mes yeux sont lassés d'admirer,  
Que les nuits ont, sans toi, comme un goût d'amertume?  
Tu pleurerai peut-être; il ne faut pas pleurer...

De quoi donc te parler? Du mur qui s'ouvre ou tombe,  
De ce seuil profané, sans porte et sans gardien,  
De ce foyer désert, triste comme une tombe?  
Tu ne sentirais plus la tendresse du tien.

Je n'en parlerai pas; tu n'auras pas la lettre  
Que je rêvais d'écrire en veillant cette nuit;  
Et du reste, à quoi bon écrire, et comment mettre  
Et ma vie et mon cœur en quatre mots d'écrit?

Tu les as tout entiers, à jamais, je me donne  
A toi plus que jamais, sur ce sol, en ce jour;  
Mon âme est toute à toi; mon âme s'abandonne  
Plus à toi dans la mort encor que dans l'amour.

Car nous sommes tous deux à notre place sainte,  
Nous n'avons plus qu'un cœur à tout jamais uni,  
Toi dans l'attente fière et qui n'est pas la crainte,  
Moi dans les fiers combats qui ne sont pas l'oubli.

Nous nous tenons tous deux de près, comme se tiennent  
Tous ceux du même rang, dans un chemin étroit;  
Tous deux nous écoutons les mêmes pas qui viennent,  
Le même grondement qui s'éloigne et décroît.

Et si l'un s'affaissait dans la boue et la gloire,  
L'autre, debout, verrait, avec ses yeux si doux,  
De tranchée en tranchée, avancer la Victoire,  
Lente, mais immortelle, et calme comme nous.

23 octobre 1914.

(Vers inédits envoyés du front.)

Charles TROUFLEAU,

Mort au Champ d'honneur, le 27 septembre 1916.

(Extrait de l'Anthologie des Ecrivains morts à la Guerre.)

## PÈLERINAGE

### du 25 SEPTEMBRE 1932

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, notre pèlerinage annuel aura lieu le 25 septembre 1932.

Il y aura deux itinéraires, l'un parcourant la région de Massiges, avec cérémonie religieuse à Somme-Suippe, et l'autre la région des Monts, avec cérémonie religieuse à Saint-Hilaire-le-Grand ou Aubevive.

Pour nous permettre d'établir en détail les itinéraires de notre pèlerinage, nous prions instamment tous ceux qui ont l'intention d'y prendre part de bien vouloir nous faire connaître d'urgence les renseignements suivants :

Nom :

Adresse :

Arrivant à Châlons le            septembre à            heures

Désire visiter les cimetières de

et la région de

Désire repartir de Châlons le            septembre à            heures.

Ces indications nous permettront de donner satisfaction à tous dans la mesure du possible.

## CONSEIL d'ADMINISTRATION

### du 16 AVRIL

Le Conseil d'Administration de l'Association du Souvenir « Aux Morts des Armées de Champagne » s'est réuni le samedi 16 avril 1932, à 17 heures, dans le bureau de son Président d'honneur, en l'Hôtel des Invalides.

Sont présents :

MM. le Général GOURAUD, le Général EON, les Colonels BOUCHER, et ROLLAND, Gaston CHEZEL, Maurice DREUX, C. CHAMPION, HUARD, OUARD, DELAAGE, REVERDEN, CAQUET, CHABASSE, BECKMANN, POISSON, DROUET, Mmes MARGARITIS, TIERS, LEVY-LIER, MORIZOT.

Excusés : Mmes CAILLET, SALVA, FAERBER; MM. PÉRICARD, BEAUCOURT, WELSCH, LAMARTINIÈRE.

Absents : MM. COFFIN, WALTER, BINET-VALMER.

La séance est ouverte sous la présidence du Général GOURAUD.

M. Gaston CHEZEL fait part à l'Assemblée de l'activité de l'Association depuis le dernier Conseil. La rentrée des cotisations s'effectue lentement et la vente des timbres est très réduite. Il s'ensuit qu'il est nécessaire de veiller encore plus strictement aux dépenses et de trouver une solution pour grossir notre avoir.

La souscription pour le calvaire de Somme-Suippe est également lente, et de ce fait, les travaux, approuvés par le ministère des Pensions, ne pourront commencer que lorsque les fonds nécessaires auront été recueillis.

L'idée est donc venue de préparer une vente de charité qui nous permettrait notamment de disposer de nos carnets de timbres. Après une longue discussion sur la date, l'organisation et la présentation, il est décidé qu'une vente de charité aura lieu les derniers samedi et dimanche de novembre 1932, dans les salons des Invalides, mis gracieusement à la disposition de l'Association par son Président d'honneur le Général GOURAUD.

Le Comité directeur se réunira autant que de besoin pour prendre toutes mesures utiles et notamment pour prendre avec les dames de l'Association toutes dispositions nécessaires pour assurer le succès de ces deux journées.

Nous faisons dès maintenant appel au concours de tous pour que

le Secrétariat Général reçoive en temps voulu les dons et objets divers destinés à la vente ou à la tombola.

Les personnes susceptibles d'organiser un comptoir, de le tenir ou de vendre sont priées de se faire inscrire au Secrétariat Général.

*Pèlerinage.* — Le Conseil délibère ensuite sur l'organisation du pèlerinage, qui est fixé au 25 septembre 1932.

Après discussion, le Conseil décide que pour permettre aux familles de se rendre dans les cimetières ou sur les points du front de Champagne les intéressant le plus particulièrement, et également pour leur éviter toute fatigue, il y aura deux itinéraires, dont l'un passera par Massiges et l'autre par les Monts. L'organisation des cérémonies religieuses est laissée au Bureau du Conseil.

*Médailles.* — Pour témoigner sa reconnaissance aux plus dévoués de ses Membres, il est proposé de décerner chaque année un certain nombre de médailles d'argent et de bronze, dont le nombre ne devra pas dépasser trois d'argent et six de bronze.

Il est proposé qu'au titre de l'année 1931, trois médailles d'argent et 5 médailles de bronze soient décernées, et au titre de l'année 1932, deux médailles d'argent et une de bronze.

*Bulletin.* — La question du Bulletin inquiète les membres du Bureau. Après discussion sur la présentation actuelle, le Conseil adopte à l'unanimité la continuation de la parution du Bulletin dans sa forme présente.

*Annuaire.* — Il est décidé qu'en fin de la présente année un Annuaire de tous les Membres de l'Association serait imprimé et distribué aux adhérents de l'Association.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.

## VENTE de CHARITÉ

Une vente de charité aura lieu les 26 et 27 novembre 1932 dans les salons du Gouverneur militaire de Paris, au profit de notre Association.

La charité, vertu la plus douce, baume bienfaisant à l'âme de celui qui la donne comme de celui qui la reçoit! — « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Mais notre prochain à nous, anciens de la guerre, maintenant des vétérans, il est resté là-bas dans quelques trous de Tahure ou de Massiges, enseveli, déterré, broyé au hasard des obus qui tombaient, incorporant ses pauvres os au sol avare qui ne les a pas rendus. Que pouvons-nous pour lui? Nous souvenir et faire qu'on se souvienne en célébrant sa mémoire et ses vertus. C'est cette idée du souvenir perpétué pour ceux auxquels peut-être personne ne pense plus, qui est la raison d'être de notre Association et qui fut à l'origine de notre monument.

Mais il faut continuer. Chaque jour, quelques-uns restent en route. Après nous, qui donc se souviendra? Et si, aux diminutions des forces morales s'ajoutent des difficultés matérielles, qui donc continuera notre œuvre? Pour nous assurer la continuité, pour être sûrs que dans l'avenir nos efforts guideront les jeunes générations, que le flambeau continuera à brûler bien haut dans la plaine de Navarin, il faut la perpétuité du souvenir, mais aussi la certitude de ressources assurées. Il faut constituer un capital, le capital du Souvenir, qui garantira la conservation matérielle du monument, rappelant aux générations futures le sacrifice de ceux qui sont morts pour elles.

Nous avons donc décidé de faire une vente de charité dont les bénéfices constitueront la première mise de fonds pour la garantie de l'avenir. Qu'on ne vienne pas nous dire que le moment est mal choisi, qu'il y a d'autres œuvres plus utiles qui sollicitent la généreuse activité de nos adhérents et de nos amis! Certes, beaucoup de questions angoissantes appellent en ce moment l'attention des gens de bien : les lendemains incertains, la misère des sans-travail. Mais si le zèle pour ces causes est une grande et nécessaire chose,

il faut aussi qu'il se dépense la même bienfaitante activité pour l'idée, pour les forces morales, au premier rang desquelles nous plaçons l'exemple et le souvenir de nos morts.

Nous sommes d'ailleurs persuadés que ceux qui viendront nous apporter leur obole ne la refuseront pas à ceux qui la solliciteront pour d'autres causes. D'ailleurs, l'Association du Souvenir réunit tous ses membres dans une grande famille morale, et les liens qui les unissent entre eux sont d'autant plus solides qu'ils reposent précisément sur le souvenir des morts. Et dans cette famille, si un réconfort moral est souvent apporté à ceux qui en ont besoin, il arrive, et particulièrement dans les circonstances actuelles, que l'aide matérielle est également donnée.

Un fonds de secours d'entraide mutuelle a été prévu dans les statuts, et nous espérons que la vente de charité nous permettra de constituer également un capital assurant à ce fonds de secours des disponibilités importantes.

Nous aurons donc une vente de charité les 26 et 27 novembre 1932, et pour cela nous faisons appel, de la façon la plus pressante, au dévouement de tous nos adhérents et amis, afin que dès à présent nous puissions en assurer le succès.

L'organisation d'une vente de charité n'est pas chose facile; c'est un travail de longue haleine qui demande du temps, de l'argent, et surtout une somme considérable de dévouement.

Il faut au minimum dix comptoirs qui pourraient être répartis de la façon suivante :

1. Alimentation ordinaire (pâtes, farines, légumes, conserves, etc.).
2. Alimentation de choix (gâteaux, vins fins, liqueurs).
3. Ouvrages de dames, broderies, coussins.
4. Layettes et vêtements d'enfants.
5. Trousses, lingerie de dames.
6. Bonneterie. Tricots.
7. Papeterie, librairie, articles de bureaux et de fumeurs.
8. Articles de Paris, parfums.
9. Encadrements, gravures, objets d'art, vases, potiches, etc.
10. Jouets, poupées, etc.

Pour que la vente soit facile, il faut que tous les articles soient de première qualité et de première fraîcheur, et vendus à un prix très raisonnable.

Par conséquent, pour réussir, il faut à chaque comptoir une seule personne responsable du comptoir, s'engageant à l'organiser, c'est-à-dire à rechercher parmi ses amis et relations des objets à mettre en vente et des acheteurs éventuels.

Pour que la vente rapporte à peu près le chiffre prévu, il faut que les dames directrices des comptoirs et les vendeuses aient recruté avant la vente un certain nombre d'acheteurs éventuels parmi leurs amis et aient assuré ainsi à chaque comptoir un chiffre de vente à peu près déterminé. Il faut que tous les objets mis en vente soient gratuits pour l'Association.

Nous adressons donc à toutes les dames adhérentes, à toutes les dames de nos adhérents, à toutes les amies de notre Association, à tous nos adhérents, l'appel le plus pressant pour que tout de suite le plus grand nombre d'entre eux s'inscrivent auprès de notre secrétaire général pour la vente de charité. Il importe, sans perdre de temps, que dix dames directrices de comptoir se fassent connaître et qu'elles commencent, aidées des vendeuses qu'elles auront choisies, à recruter les objets nécessaires à la vente et qu'elles fassent travailler toutes leurs amies pour la lingerie et les broderies.

## MÉDAILLES D'HONNEUR

Dans sa séance du 16 avril 1932, le Conseil d'Administration a décidé de décerner, en témoignage de reconnaissance aux plus dévoués adhérents, des médailles d'honneur.

Au titre de l'année 1931, la médaille d'argent a été attribuée à M. le Général BAUDELAIRE, Président de la Section de Châlons-sur-Marne, et à MM. RATEAU et RIVET, entrepreneurs, et la médaille de bronze à MM. MALARMEY, MAYBEL, LOUVARD, SAVOURET, GEORGEN, fondateurs de la Section de Châlons.

Au titre de l'année 1932, la médaille d'argent est attribuée à M. le Colonel DROUIN, Délégué régional du Sud-Ouest, et à M. le Commandant CHAUSSIER, Chef du Secteur d'Etat Civil de la Marne. La médaille de bronze est décernée à M. LEJEUNE, Délégué régional de la Meuse.

## NÉCROLOGIE

Mme FAËRBER, de notre Conseil d'Administration, vient d'être cruellement éprouvée par le décès de Mme Vazeille, sa mère.

Nous prions Madame Faerber, si dévouée à notre œuvre, ainsi que sa famille, d'agréer l'hommage de notre respectueuse sympathie et nos condoléances attristées.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme A. WILHELM.

A sa famille nous présentons nos bien sincères condoléances.

## DONS

Nous avons reçu, pour l'entretien du monument, les dons suivants de :

M. et Mme Albert Henry, 50 fr.; Mme Vve de Lablachère, 10 fr.; M. Noirot-Hiblot, 5 fr.; Mme Meyrueis, 10 fr.; Mme Monvielez, 40 fr.; Mme Duterque, 10 fr.; Mme Debruilles, 15 fr.; Mme Arabet, 30 fr.; A. C. du 402<sup>e</sup> R. I., 500 fr.; Mme Loubray Sidoine, 4 fr.; M. Monjardet, 20 fr.

A ces généreux donateurs, nous adressons nos bien sincères remerciements.

## SOUSCRIPTION

en faveur du Calvaire de Somme-Suippe

### 3<sup>e</sup> LISTE

Souscriptions reçues par la section du Souvenir Français de Somme-Suippe :

M. Jules Scheurer.....	100 fr.
M. Maurice Biollay.....	50 fr.
Total des listes précédentes :	1.610 fr.
Total général :	1.760 fr.

## ANNUAIRE

DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous nous proposons de faire paraître à la fin de la présente année un annuaire de tous les Membres de l'Association du Souvenir « Aux Morts des Armées de Champagne », dans le but de resserrer les liens qui les unissent à notre Œuvre.

Nous prions les personnes qui recevraient leurs bulletins mal orthographiés, de bien vouloir nous le faire connaître le plus rapidement possible.

## PRO PATRIA

Sur le front de Champagne, des communes ont été entièrement détruites par les combats de la Grande Guerre et ne seront pas reconstruites.

Ce sont Tahure, Ripont, Hurlus, Mesnil-les-Hurlus, Perthes-les-Hurlus, Nauroy, Moronvilliers.

Dix autres communes non rebâties se répartissent sur l'ancien front.

Partout ailleurs, les reconstructions ont eu lieu et la zone rouge a été fort réduite.

La Champagne a été très éprouvée et lorsque chaque année nos pèlerinages traversent ces endroits déserts où autrefois la vie et la jeunesse s'épanouissaient, on ne peut ressentir qu'une infinie tristesse.

Lorsque nous les traverserons à nouveau, recueillons-nous sur l'ancêtrement de tant de persévérant travail que nos pères nous avaient légué, que nous avons défendu de notre mieux, mais que nous n'avons pu empêcher de tomber dans le néant. Pensons à tous ceux qui reposent là depuis des siècles et qui espéraient avoir toujours pour les protéger les foyers et le clocher.

LISTE OFFICIELLE DES CORPS DES MILITAIRES  
RETROUVÉS EN CHAMPAGNE (Suite) <sup>(1)</sup>

- LECOQ (pas identifié); relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3843.
- MABON JEAN, 70° R. I., 1913, Vannes 1023, 8-9-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3841.
- PIERRE EMILE, sergent, 70° R. I., 1912, Granville 426, 8-9-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3839.
- ROGER ALFRED, 91° R. I., 1902, Valenciennes 296, 23-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3839.
- DESTER (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3831.
- DALLIERE JOSEPH, 4° R. I. Cle, 1898, Roanne 1033, 9-4-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3476.
- PAVETTO FRANÇOIS, 22° R. I. Cle, 1901, Marseille 1506, 24-2-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3780.
- LYOTARD HENRI, 143° R. I., 1907, Le Puy 19, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3835.
- TOUZE MAURICE, 73° R. I., 1907, Dunkerque 873, 13-9-14; relevé à Saint-Léonard, réinhumé cimetière Sillery, n° 5215.
- ROUSSELLE PIERRE, 7° R. I., 1910, Bergerac 698, 1-1-15; relevé à Mesnil, réinhumé ossuaire n° 2 de Navarin.
- ... CE JOSEPH, 1914, B...or... 23; relevé à Navarin (pas identifié), réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1973.
- ... DE CHARLES, sergent de B. C. P. ... (pas identifié); relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1972.
- DE LEYE SIMÉON, caporal, 26° B. C. P., 1914, Avesne 1082, 16-3-16; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1970.
- LAFORGE JOSEPH, 9° R. I., 1912, Marmande 143, 30-12-14; relevé à Mesnil, réinhumé ossuaire n° 2 de Navarin.
- CHOISELAT FERNAND, 156° R. I., 1910, Troyes 1194, 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 2368.
- CARTIER LAURENT, 50° R. I., 1907, St-Etienne 1359, 9-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 2245.
- BOUCHE GASTON, 127° R. I., 1903, Lille 5456, 12-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2026.
- FONTENAUD ALBERT, 107° R. I., 1913, Périgueux 283, 25-11-14; relevé à St-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1977.
- MANGE ALFRED, 171° R. I., 1901, Vesoul 1215, 25-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1976.
- MOREL SIMON, sous-officier, 33° R. I., 1908, Lille 5678, 8-10-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1975.
- GOUPY JULES, 26° B. C. P., 1912, Dreux 717, 16-3-16; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1974.
- DEMESY PAUL, 171° R. I., 1907, Vesoul 1216, 27-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2028.
- LAFON CYPRIEN, 7° R. I., 1901, Cahors 1114, 24-12-14; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2027.
- RIGAULT MAURICE, 51° R. I., 1911, Versailles 859, 23-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3798.
- SALEMBIEN FIRMIN, 51° R. I., 1908, Amiens 342, 23-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3630.
- LIBERT (pas identifié); relevé à Servon, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe n° 3880.
- NOVEMBRE 1930
- MAIGRON ALBERT, 8° R. I. Cle, 1913, Pont-St-Esprit 994, 22-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3679.
- BENAU FERNAND, 4° R. I. Cle, 1903, Béziers 899, 6-10-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3603.
- GARDÈS PAUL, 143° R. I., 1914, Le Puy 2014, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3910.
- GUIRAUT PAUL, 1904, Toulouse; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3909.
- PRUNIER JULES, 143° R. I., 1902, Châlons-sur-Marne 1166, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3904.
- LAFFAILLE JEAN-MARIE, 24° R. I. Cle, 1901, St-Gaudens 247, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3903.
- ACCOUAN JEAN, 143° R. I., 1908, St-Gaudens 1107, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3902.
- BARRET LUCIEN, 143° R. I., 1907, Montpellier 809, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3901.
- PAILHAC SÉRAPHIN, 44° R. I. Cle, 1903, St-Gaudens 855, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3899.
- DEURVEILHER IRÉNÉE, 24° R. I. Cle, 1902, La Réunion 554, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3891.
- MEZARD FRANÇOIS, 143° R. I., 1903, Le Puy 924, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3892.
- GARRIGUES PAUL, 143° R. I., 1915, St-Gaudens 1184, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3893.
- DELMAS JEAN-MARIE, 143° R. I., 1900, Montauban 857, 3-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3894.
- ROSIER PIERRE, 24° R. I. Cle, 1914, St-Etienne 1372, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3895.
- SIGE GEORGES, 143° R. I., 1915, Toulouse 1369, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3896.
- DIEDLER LOUIS, 10° R. I., 1908, Nancy 625, 28-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3897.
- COULON VICTOR, sergent, 10° R. I., 1911, Chalons-s.-Saône 28, 24-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3898.
- RAYNAUD FRANÇOIS, 21° R. I., 1905, Rhône-Sud 1013, 13-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3900.
- CHARRON ALFRED, 50° R. I., 1916, Brives 754, 8-13-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3881.
- BILOTTE GABRIEL, 8° R. I. Cle, 1903, Albi 1010, 22-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3908.
- LOMBARD ALFRED, 22° R. I. Cle, 1899, Toulon 94, 24-2-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3906.
- CA... AUGUSTE (pas identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3907.
- GALLERNEAU RAYMOND, 93° R. I., 1905, La Roche-sur-Yen 1526, 26-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé ossuaire n° 4 de Navarin.
- CROUX LÉO, 80° R. I., 1906, Foix 606, 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3593.
- ALLALINARDE MARTIAL, 80° R. I., 1900, Guéret 597, 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3664.
- LE PORT CONSTANTIN, 317° R. I., 1898, Lorient 1426, 2-4-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3563.
- HERVIAULT FRANÇOIS, 117° R. I., 1915, Rennes 1328, 12-2-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3689.
- BLAISE EMILE, 317° R. I., 1897, Dreux 369, 9-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3851.
- PAUL CARL, caporal, 51° R. I., 1909, Versailles 1066, 10-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3350.
- FROMENT HENRI, 30° R. I., 1914, Rhône-Central 1440, 25-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1858.
- RAYNAUD JEAN, 5° R. I. Cle, 1903, Riom 485, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2079.
- PIERRE JOSEPH, caporal, 37° R. I. Cle, 1905, Bordeaux 1674, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2074.
- BUGNON FRANÇOIS, 35° R. I. Cle, 1904, Bourg 1155, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2072.
- DE COURSIÈRES JEAN, 52° R. I., 1911, Montélimar 48, 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2077.
- BOYER MARIUS, 52° R. I., 1915, Toulon 682, 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2081.
- COLLOMP FIRMIN, 8° R. I. Cle, 1903, Digne 1525, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2039.
- DUSSUT ETIENNE, 35° R. I. Cle, 1904, Montbrison 1774, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2040.

(1) Voir les Bulletins N° 10 et 11.

- CLADIDIER AUGUSTE, 35° R. I. Cle, 1898, Nancy 1490, 1-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2042.
- NOBLET LOUIS, sergent, 35° R. I. Cle, 1895, Saint-Malo 758, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2043.
- ... GUSTAVE, 1907, ... 1., 4.; relevé à Tahure (pas identifié), réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2044.
- MARTORY GÉRAUD, 5° R. I. Cle, 1904, Aurillac 1042, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2045.
- DIDELOT LÉON, 35° R. I. Cle, 1894, Nancy 1553, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2046.
- FOUÉRÉ EMILE, 35° R. I. Cle, 1901, Saint-Malo 1803, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2047.
- RIVALS HENRI, 122° R. I., 1913, Albi 641, 5-10-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2032.
- DALAINÉ JEAN, 2° R. I. Cle, 1894, Cholet 858, 25-10-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1814.
- BARTHEL MARCEL, 171° R. I., 1915, Seine 6° Bureau 2014, 27-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1559.
- GAUTHIER JULES, 171° R. I., 1904, Lons-le-Saunier 942, 27-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2048.
- BIGOT LOUIS, 26° B. C. P., 1914, Seine 1° Bureau 2161, 27-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2080.
- CHONAVEY MARIE, sergent, 171° R. I., 1910, Vesoul 483, 29-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2031.
- CHAMBON AUGUSTE, 171° R. I., 1912, Pont-St-Esprit 236, 27-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2082.
- ALLARD HENRI, 171° R. I., 1915, Seine 2° Bureau 2997, 28-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1756.
- GAY CLÉMENT, 208° R. I., 1899, Saint-Omer 235, 12-10-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1905.
- RUFFAI JACQUES, 136° R. I. Tie, 1895, Saint-Gaudens 247, 26-12-14; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2076.
- LANNUEL YVES, 130° R. I., 1897, Lorient 2621, 19-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2049.
- VERDIÈRE JULES, 140° R. I., 1915, Arras 434, 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2073.
- THIERRY MAURICE, sous-lieutenant, 140° R. I., 1911, Cosne 610, 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2075.
- LAMBERTIN JACQUES, 415° R. I., 1915, Nîmes 1848, 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2084.
- LEROUJER ALBERT, 3° Dragons, 1904, Angoulême 900, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2078.
- EDOUARD BAPTISTE, 5° Cuirassiers, 1907, Angers 761, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2083.
- VOULET FERDINAND, 415° R. I., 1915, Pont-St-Esprit 1253, 25-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1882.
- LEGOUILLE AUBIN, 93° R. I., 1914, Lorient 1688, 14-1-16; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2033.
- FORT ALEXANDRE, 93° R. I., 1903, La Roche-sur-Yon 49, 29-3-16; relevé à Tahure, réinhumé cimetière de Mont-Frenêt, n° 2034.
- JAMES LOUIS, 140° R. I., 1913, Roanne 1812, 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2037.
- BAKREYRE JEAN, 24° R. I. Cle, 1908, Marmande 4, 6-11-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3886.
- SORANO AUGUSTE, 143° R. I., 1912, Toulouse 1307, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3885.
- DELFOUR JOSEPH, 15° R. I., 1901, Agen 562, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3882.
- MARTY FRÉDÉRIC, 24° R. I. Cle, 1899, Cahors 137, 5-11-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3882.
- JARNIGON FRANÇOIS, 130° R. I., 1909, Laval 874, 7-2-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3884.
- LEROY ARTHUR, 72° R. I., 1902, Amiens 355, 24-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3887.
- BERTHOUMIEU AUGUSTE, 3° Zouaves, 1913, Toulouse 407, 24-9-14; relevé à Prunay, réinhumé cimetière de Sillery, n° 5216.
- GAILLARD THÉOPHILE, 134° R. I., 1913, Cosne 1081, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1798.
- MANENC RAYMOND, 7° R. I., 1898, Toulouse 1720, 5-3-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1918.
- ... GEORGES, 1908, ... ger, 180... (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1539.
- CAUDRIER ETIENNE, 137° R. I., 1909, Versailles 260, 6-10-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2066.
- POULIQUEN OLIVIER, 19° R. I., 1901, Bret 3259, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1765.
- BREMOND PIERRE, 4° B. C. P., 1914, Cholet 811, 26-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3890.
- 1 Lieutenant inconnu du 50° R. I. (pas identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3918.
- DELEE FRANÇOIS, 217° R. I., 1903, Autun 379, 15-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3917.
- RAVOUX GUILLAUME, 158° R. I., 1904, Le Puy 1605, 28-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe collective, n° 3889.
- MENON JOSEPH, sergent, 158° R. I., 1908, Grenoble 662, 28-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3889.
- ARCHINARD CHARLES, 358° R. I., 1914, Romans 487, 28-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3889.
- GEORGE LÉON, 158° R. I., 1914, Epinal 224, 28-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3889.
- VACHER ADRIEN, 158° R. I., 1911, Grenoble 1542, 28-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3889.
- SALABERT HENRI, 8° R. I. Cle, 1901, Albi 890, 22-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3911.
- GIRON ROGER, 9° Zouaves, 1915, Le Blanc 1452, 4-10-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3912.
- FOURNIE LUCIEN, 2° B. C. P., 1915, Seine 2° Bureau 5310, 30-9-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3914.
- DECAMP ANDRÉ, caporal, 22° R. I. Cle, 1905, Bordeaux 2304; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3915.
- 1 Commandant inconnu du 6° ou 9° ? (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3919.
- 1 Lieutenant inconnu du 8° R. I. Cle, porteur d'une alliance gravée A.A.F.S., 27-6-1912 (pas identifié); relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3936.
- BRULE GASTON, 17° B. C. P., 1913, Auxerre 149, 30-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2113.
- GAUTHIER CHARLES, 17° B. C. P., 1913, Auxerre 417, 30-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2057.
- ALZINGRE ABEL, 17° R. I., 1905, Vesoul 1010, 14-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2119.
- GRISARD ANTOINE (pas identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2141.
- VIROT AUGUSTE, 17° R. I., 1909, Epinal 622, 14-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2114.
- GAZILLE EDGARD, 17° B. C. P., 1912, Alençon 514; 30-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2142.
- KUBLER ALPHONSE, 21° B. C. P., 1906, Nancy 904, 26-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2065.
- LEFRANC BENOIT, 21° B. C. P., 1901, Mâcon 230, 26-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2121.
- PERRAUD ETIENNE, 21° B. C. P., 1900, Mâcon 1224, 26-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2111.
- GUET AUGUSTE, caporal, 117° R. I., 1912, Laval 477, 22-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2052.
- DELAIS LOUIS, sergent, 115° R. I., 1908, Marnes 135; 20-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2058.
- THORIGNY LOUIS, sergent, 104° R. I., 1894, Argentan 880, 26-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2143.
- SIMON ROGER, 104° R. I., 1898, Seine 3° Bureau 1959, 28-2-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2055.
- Français inconnu porteur d'une montre avec inscription « Desmarres, à Grez-en-Bouère » (pas identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2107.
- ...al...Seine 4° Bureau 3386 (pas identifié); relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2116.
- TAILLEFER NORBERT, caporal, 122° R. I., 1908, Albi 267, 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2105.
- ROUDIER CÉCILIE, 122° R. I., 1912, Albi 1186, 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2120.
- BIDEAUX PAUL, adjudant, 322° R. I., 1898, Chartres 410, 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2108.
- BASTIEN EMILE, 21° B. C. P., 1901, Nancy 463, 26-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2117.
- BRANDY JEAN, 21° B. C. P., 1912, Brives 1199, 26-9-14; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2062.
- REMETER GEORGES, 17° R. I., 1909, Epinal 23, 14-9-14; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2063.
- FARABOT JOANNÉS, caporal, 17° R. I., 1912, Roanne 996, 14-10-14; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2060.
- BOURDEAUX JULES, 21° B. C. P., 1912, Nancy 248, 26-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2061.
- DUPUIS PIERRE, 17° R. I., 1900, St-Etienne 682, 14-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2053.
- MICHEL VICTOR, caporal, 21° B. C. P., 1910, Langres 1104, 26-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2059.
- GUERY ERNEST, 21° B. C. P., 1906, Nancy 1660, 26-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2112.

## DECEMBRE 1930

- DANIEL YVES, 48° R. I., 1909, Guingamp 201, 8-9-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3888.
- BEYSSEN ANTOINE, 7° R. I., 1908, Cahors 746, 5-3-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2070.
- BLIN OLIVIER, 103° R. I., 1914, Laval 254, 13-3-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1879.
- NEVOT JEAN-BAPTISTE, 132° R. I., 1915, St-Malo 998, 13-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2068.
- BARRILLIOT FERDINAND, caporal, 19° B. C. P., 1905, Châlons-sur-Marne 435, 27-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2071.
- BERNARD EMILE, caporal, 33° R. I. Cle, 1915, Guingamp 1004, 25-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2069.
- PETIOT ROMAIN, 4° Groupe cycliste, 1915, Verdun 1339, 27-2-16; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1906.
- DEGASNE ERNEST, sous-lieutenant, 122° R. I., 1908, Besançon 34, 6-10-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2067.
- HOUSSAIS ANDRÉ, 128° R. I., 1903, Seine 1° Bureau 4643, 6-10-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1875.
- DUCLUET JEAN-MARIE, 52° R. I., 1898, Annecy 1291, 25-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1711.
- LOISEL JULES, 103° R. I., 1903, Alençon 211, 24-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1799.

I Français inconnu porteur d'une alliance gravée A.P.-L.B., 28-2-1908 (pas identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière Mt-Frenêt, n° 2109.  
 J... LOUIS, 191... cenne, ...83 (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2051.  
 VANHORDE HENRI, 327° R. I., 1914, Lille 3146, 7-10-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2118.  
 JOUANCHICOT EUGÈNE, 20° R. I., 1905, Pau 1098, 16-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2054.  
 JABOT PIERRE, 11° R. I., 1913, Marmande 1014, 20-12-14; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2106.  
 ABADIE JEAN, 88° R. I., 1904, Mirande 112, 20-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2064.  
 CASTEX JOSEPH, 88° R. I., 1901, Mirande 608, 26-11-14; relevé à Hurlus, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2110.  
 GROS JEAN, 59° R. I., 1911, Sain-Gaudens 183, 23-12-14; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 2050.

## JANVIER 1931

HAMONOU JOSEPH, 35° R. I., 1916, Guingamp 1206, 20-4-17; relevé à Loivre, réinhumé cimetière Sillery, n° 5218.  
 FREDET ANTOINE, 62° B. T. S., 1914, Limoges 1363, 30-5-18; relevé à Thillois, réinhumé cimetière Sillery, n° 5220.  
 I Français inconnu porteur d'une montre gravée L.D. (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Port-à-Binson, n° 1292.  
 HELY JEAN, 117° R. I., 1911, Alençon 98, 21-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Port-à-Binson, n° 1312.  
 TERIEU ANTONIN, sous-lieutenant, 81° R. I., 1907, Marseille 306, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Port-à-Binson, n° 1296.  
 BEN MOHAMED, Tirailleurs Marocains, 1914, Marrakech, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Port-à-Binson, n° 1938.  
 CHERGUI SAÏD BEN BAKTI, Constantine, 3° Tirailleurs, 29-4-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Port-à-Binson, n° 1935.  
 REZGUI BOUMÉDINE, 6° Tirailleurs, 1914, Oran, 25-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Port-à-Binson, n° 1937.  
 BOUSMAT ABDALLAH, 6° Tirailleurs, 1899, Oran, 4-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Port-à-Binson, n° 1936.  
 BOGAERT VICTOR, 26° R. I., 1915, Sens 398, 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3930.  
 BARBE MARCEL, 26° R. I., 1915, Neufchâteau 538, 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3929.  
 RONTES JEAN, 96° R. I., 1903, Toulouse 476, 16-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3928.  
 TOURREL (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3922.  
 VIGUIE FRANÇOIS, 24° R. I. Cle, 1909, Rodez 1391, 26-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3923.  
 BEAL CLAUDIUS, 1<sup>er</sup> Zouaves, 1908, Roanne 1360, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3924.  
 MACQUART ARTHUR, 160° R. I., 1907, Neufchâteau 1029, 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3926.  
 POMMERY JEAN-MARIE, 153° R. I., 1904, Autun 1779, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3927.  
 DEREMY MAURICE, caporal, 51° R. I., 1903, Beauvais 557, 23-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3925.  
 CROIZER JOSEPH, 120° R. I., 1906, Lorient 2289, 3-4-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3921.  
 IMBERT FIRMIN, 8° R. I. Cle, 1906, Albi 1319, 4-2-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3920.  
 I Sous-Lieutenant français inconnu (non identifié), relevé à Massiges, (non identifié), réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1706, relevé à BRASSELET CHARLES, 147° R. I., décédé le 15-10-14, relevé à La Harazée, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe n° 3879.

## FÉVRIER 1931

PONCELET RAYMOND, sergent 151° R. I., décédé le 14-7-15, relevé à Marie-Thérèse, à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe n° 3705.  
 SOLARI JOSEPH, caporal 151° R. I., 25-9-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3641.  
 DIOT GEORGES, 151° R. I., 14-7-15; relevé à Marie-Thérèse, à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3728.  
 REY MARTIN, 143° R. I., 6-10-15; relevé à Mont-Tétu à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3877.  
 BOULNOIS GEORGES, 9° Zouaves, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3823.  
 HENRI GABRIEL, 11° R. I., 16-2-15; relevé à Bois-Hébrard, à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2153.  
 RICAUD THÉODORE, 11° R. I., 16-2-15; relevé à Bois Hébrard, à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2150.  
 PETIT MARCEL, 28° R. I., 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2145.  
 HEROUARD GEORGES, 28° R. I., 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2151.  
 FOURNIE LOUIS, 228° R. I., 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national de Mont-Frenêt, tombe 2123.

GARES JEAN, 228° R. I., 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2128.  
 VIEUBLED CHARLES, 28° R. I., 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2148.  
 AUSTRY ANTOINE, 228° R. I., 16-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2155.  
 ROLLAND ARMAND, 228° R. I., 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2124.  
 MERRIEN NOËL, 118° R. I., 8-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2152.  
 PICHARD ANDRÉ, 228° R. I., 14-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2130.  
 REVEL PHILIPPE, 228° R. I., 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2122.  
 HEROUX ALPHONSE, 28° R. I., 9-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2127.  
 SCIELLER FRANÇOIS, 118° R. I., 8-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2149.  
 CHAMPAIN CONSTANT, 118° R. I., 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2156.  
 CABIOCH GUILLAUME, 118° R. I., 9-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2147.  
 VIGUIER PIERRE, 228° R. I., 13-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2129.  
 DORNIC HÉRVÉ, 118° R. I., 8-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2146.  
 HAROU GEORGES, 228° R. I., 13-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2126.  
 ALMAIN JEAN, caporal 228° R. I., 13-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2144.  
 LEROY PIERRE, 147° R. I., 30-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2125.  
 VELY VICTOR, 147° R. I., 1-11-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2154.  
 BAYLOU PIERRE, 88° R. I., 16-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2157.

(A suivre)

## LISTE

## des corps non identifiés retrouvés en 1929

QUE... GERMAIN, 190... cass... 9; relevé à Souain, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, tombe 4817 (non identifié).  
 VAM ..... Ville mle 4011 .....; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4827 (non identifié).  
 POUPALEN .....; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4820 (non identifié).  
 I Officier inconnu du 127° R.I.; relevé à Mesnil, réinhumé au cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 2732 (non identifié).  
 MAJOREL ..... 20° Cie; relevé à Tahure, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 2932 (non identifié).  
 ....LLER JACQUES, Seine 3° Bureau 8918; relevé à Tahure, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4556 (non identifié).  
 ....EVRE .....RGES, M.H. (inscription sur une pipe); relevé à Tahure, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4582 (non identifié).  
 \*.....AYNA ..... ALBERT, 1914 ....; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3347 (non identifié).  
 TE .....L....., 1913, Mle 313 ...; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3346 (non identifié).  
 G. J. Français inconnu (pipe relevée sur lui gravée à ce nom); relevé à Perthes, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, tombe 1473.  
 FRAT (I pipe gravée à ce nom), (non identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4759.  
 COLIN (cuiller gravée à ce nom); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4837 (non identifié).  
 BAUDIN (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4838.  
 ..... 1910, Epinal (n'a pas été identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3438.  
 I Adjudant français inconnu du 170° R. I., relevé à Mesnil, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3445.  
 .. ER.GNE ..... Autun (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3413.  
 ..IER CAMILLE, 1912, S ..... caporal au 73° R. I.; relevé à la Gruerie, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3454 (non identifié).  
 I Chasseur à pied; relevé avec les militaires Baudry Jules, Martin Stanislas, Foray Jean, Queval Charles, Jean-Baptiste Agénor, du 18° B. C. P., dans une fosse commune, Ravin de la Goutte, Bois-en-T., Nord de Tahure, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4846 (non identifié).  
 I Chasseur à pied; relevé avec le militaire Herbert Ferdinand du 18° B. C. P., dans la même fosse, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4848 (non identifié).  
 I Chasseur à pied inconnu; relevé avec les précédents, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4850 (non identifié).  
 ....OIX .....; relevé avec les militaires Demarets Paul, Biard Ferdinand, du 18° B. C. P., dans la même fosse, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4853 (non identifié).

- 1 Chasseur à pied inconnu; relevé dans la même fosse que les militaires Trugal René, Laforge Gaston, Lehalle Léon, du 18<sup>e</sup> B. C. P., réinhumé cimetière de Jonchery, n° 4857 (non identifié).
- E. G., 1914-15, inconnu, inscriptions gravées sur une bague (non identifié); relevé à Tahure, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4858.
- ...TINGER, Cambrai, ..... (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4883.
- 1 Français inconnu; relevé près du Sous-Lieutenant Lenclos Alfred, du 127<sup>e</sup> R. I., réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4876.
- 1 Sergent français inconnu; relevé à Mesnil (non identifié), réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4878.
- ..HE... FR....., 19...; sergent; relevé à Mesnil (non identifié), réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4889.
- DANCOURT L.S. (pipe gravée à ce nom) (non identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4874.
- 1 Lieutenant du 20<sup>e</sup> R. I., 11<sup>e</sup> Cie (non identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4872.
- 1 Français inconnu; relevé dans la propriété de M. Brodier, à Cormicy (non identifié), réinhumé cimetière de la Maison-Bleue, Ossuaire.
- FRO... ADOLPHE, 1909, ..... 530; relevé à Perthes (non identifié), réinhumé cimetière de Mont-Frenêt, n° 884.
- Français inconnu, .... 1897, Quimper, 298 (non identifié); relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3482.
- 1 Sergent français inconnu du 120<sup>e</sup> R. I.; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3481 (non identifié).
- .... JULIEN, 1906, Pont-Saint-Esprit .. 48 du 94<sup>e</sup> R. I. (non identifié); relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3474.
- BOYARD; relevé à la Gruerie, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3471 (non identifié).
- DURUPT; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé Ossuaire de la Gruerie (non identifié).
- MA...T... GUSTAVE, 1906, ..... (non identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé Ossuaire de la Gruerie.
- ..... FIRMIN, 1909, ..... (non identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 880.
- ..... 1913, ..... 296 (non identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 788.
- SIMON (fourchette gravée à ce nom); relevé à Souain, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 851 (non identifié).
- L. E., du 28<sup>e</sup> R. I. (pipe gravée à ce nom); relevé à Tahure (non identifié).
- ..... MARI ..... 191 .. Chambéry, 4.6 (non identifié); relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 838.
- ..... LLY, 1914, m. .... B.C.P. (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3489.
- 1 Officier français inconnu, relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 768 (non identifié).
- ...CETTE ..... Montpellier, ... (non identifié); relevé à Tahure, réinhumé tombe collective n° 561 du cimetière du Mont-Frenêt.
- BOUG....., Montpellier, .... (non identifié); relevé à Tahure, réinhumé tombe collective n° 561 du cimetière du Mont-Frenêt.
- DUPERRAY (non identifié); relevé à Tahure, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 593.
- 1 Sous-Lieutenant français inconnu du 297<sup>e</sup> R. I. (non identifié); relevé à Tahure, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 814.
- 1 Sous-Lieutenant français inconnu du 5<sup>e</sup> Tirailleurs; relevé à Souain (non identifié), réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 578.
- LE...RUME ..PIERRE, 191... ..88 (non identifié); relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière du Pont-du-Marson, n° 8814.
- A... PIERRE, ... Perpignan, 42 (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière du Pont-du-Marson, n° 8838.
- A. G., Français inconnu (bague gravée à ce nom); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière du Pont-du-Marson, n° 8808.
- ...DIER PIERRE, 1913, ... (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière du Pont-du-Marson, n° 8807.
- BAUTRIN FRANÇOIS, Mende (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière du Pont-du-Marson, n° 8805.
- Lieutenant français inconnu; relevé à Mesnil (non identifié), cimetière du Pont-du-Marson, n° 8830.
- ADAM (non identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière du Pont-du-Marson, n° 8827.
- 1 Sous-Lieutenant français inconnu (non identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière du Pont-du-Marson, n° 8813.
- BOU...RD JOSEPH, 1907, Ro..... 8.5, relevé à Maisons-de-Champagne (non identifié), réinhumé cimetière du Pont-du-Marson, n° 8849.
- 1 Sergent-major inconnu de l'Infanterie Coloniale (non identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière du Pont-du-Marson, n° 8855.
- 1 Commandant français inconnu relevé à Mesnil (non identifié), réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4776.
- ... AUGUSTE, 1909, ... (non identifié); relevé avec Lacombe Joseph, sergent au 122<sup>e</sup> R. I., réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, tombe 4605.
- 1 Sergent français inconnu, du 221<sup>e</sup> R. I.; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière de Jonchery-sur-Suippes, n° 4814.
- 1 Sous-Lieutenant français inconnu, du 80<sup>e</sup> R. I. (non identifié); réinhumé cimetière du Pont-du-Marson, n° 8869; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 549.
- G. T., Français inconnu (bague gravée à ces initiales) (non identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 340.
- ....IGERT .. CH....., 1907, ....587, sergent (non identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt n° 401.
- LAGACHE (cuiller gravée) (non identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 510.
- 1 Adjudant français inconnu (non identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 444.
- ...ANDY JOSEPH, 1897, Gap ..... (non identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 454.
- ...IER JULES, 1911, .... (non identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 539.
- ITE... .. Béziers 2. (non identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 378.
- AN...O... PHILIPPE, 1912, ..... (non identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 410.
- C. F. (Français inconnu), bague gravée à ces initiales (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 436.
- S...LES MARCELIN, ... Toulouse, ....4 (non identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 434.
- CANDE ..... (non identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 1536.
- A. J., Sergent inconnu (bague gravée à ces initiales) (non identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8889.
- .... PIERRE... Montbrison, 54 (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8899.
- MOREL LOUIS (1 montre gravée à ce nom (non identifié); relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Pont-du-Marson, n° 8915.
- M...NA FRANÇOIS, Fontenay-le-Comte, 3... (non identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 1548.
- ...LVARDA PIERRE, 1908, ..... (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 1566.
- CA...IS MAURICE, ... Dunkerque, ... (non identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 1578.
- 1 Lieutenant français inconnu du 100<sup>e</sup> R. I. (non identifié); relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3654.
- ....FOUR ..... an, 1902, Privas 178 (non identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 1614.
- GO... VICTOR, ... 19... Compiègne, ..... (non identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 1640.
- 1 Lieutenant français inconnu (non identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé Vienne-le-Château, n° 3695.
- G...BE ... ns ..Seine ...267 (non identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 1594.
- DOUKALA MOHAMED (non identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 1589.
- 1 Capitaine français inconnu du 64<sup>e</sup> R. I. (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3684.
- 1 Français inconnu relevé avec BACHELLE LOUIS du 22<sup>e</sup> R. I., à Bouilly, réinhumé cimetière de Bligny, n° 1989 (non identifié).
- Français inconnu relevé à Mesnil, porteur d'une chevalière gravée L. M. (non identifié), réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3399.
- ..... CHARLES, 18 ..... Lieux 173 (non identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière du Mont-Frenêt, n° 1620.
- 1 Sergent français inconnu du 162<sup>e</sup> R. I. (non identifié); réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3501; relevé à La Harazée.
- 1 Sous-Lieutenant français inconnu (non identifié); relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3475.
- ....ARIS PIERRE, 1914, .....; relevé à Massiges (non identifié), réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3495.
- C...SSEIN VICTOR, 1914, .....; relevé à Mesnil (non identifié); réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3601.
- LEBEAU (non identifié), réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3738, relevé à Mesnil.
- BLAI... LÉON, ... al..... porteur d'une alliance gravée M.S.-L.B. 18/10/10 (non identifié), réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° L706, relevé à Souain.
- LARLIGNE (adresse trouvée sur le corps) (non identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 319.
- LIZERNE ANTOINE, 14-15 (pipe gravée) (non identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière du Pont-du-Marson, n° 8854.
- 1 Adjudant français inconnu, relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3446 (non identifié).
- D. H., Français inconnu (une bague gravée à ces initiales); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, n° 3383.

Dans nos prochains bulletins nous publierons non seulement les listes des corps retrouvés en Champagne pendant l'année 1931 et les suivantes, mais aussi les listes de tous les inconnus inhumés dans les cimetières militaires de la Marne.

Ces dernières listes indiqueront les objets retrouvés sur les corps ainsi que tous renseignements permettant l'identification.

Le Gérant: Gaston CHEZEL